

du Hauptlager, donc d'une durée d'utilisation d'environ quinze ans, est exceptionnelle dans le Nord de la Gaule. Quels que soient les grades et origines des militaires présents à Haltern, ils appartiennent clairement à l'« italisches Kulturkreis ». La présence de lits funéraires en os ouvragé est remarquable et renvoie directement aux exemples italiens, par exemple ceux qui sont ici présentés, issus d'*Aquinum*, somptueux avec leur recouvrement en feuilles d'or. En contraste avec Haltern, les nécropoles de *Wederath-Belginum*, agglomération de l'Hünserück entre Trèves et Mayence, proposent le scénario de la durée, de l'évolution lente et graduée entre La Tène moyenne et la fin du Principat dans la Trévirie rurale. À l'époque d'Auguste, c'est encore la tradition celte qui perdure, avec un mobilier qui se romanise peu à peu, sous forme d'objets importés, fibules, poterie, verrerie, traduisant des changements dans la culture alimentaire. Les pièces de char renvoient aux traditions les plus anciennes des élites gauloises et le *gladius*, peut-être au service dans les troupes auxiliaires. Le processus de romanisation y est plus lent que dans l'agglomération voisine de Goeblingen-Nospelt, ou encore au Titelberg, où, à la même époque, amphores, sigillées italiques ou italo-gauloises, gobelet d'Aco, verrerie, sont bien présents. Même en restant dans une relative unité géographique, presque chaque site funéraire convoqué est un cas de figure. Comme à Nimègue où les civils et vétérans de l'*Oppidum Batavorum* paraissent un peu coincés entre le camp druséen du Kops Plateau et celui de la *X Gemina* au Hunerberg, ou à Trèves, chef-lieu d'une *civitas* fondée institutionnellement en 12 av. n.è., où les tombes augustéennes ne sont pas faciles à trouver, recouvertes par deux mille ans de dense urbanisation, et parfois écrasées dès le principat par les nécropoles postérieures, mais où la monumentalisation et l'architecture funéraire de pierre sont attestées dès le premier quart du 1^{er} siècle. Karin Goethert, qui connaît chaque morceau de sculpture du Musée de Trèves, a pu définir des éléments sculptés qui proviennent de mausolées précoces du type Bartringen ou Pöblichius. Quant à la Cologne d'Auguste, ses espaces et réalisations funéraires sont liés directement aux investissements consentis par la famille impériale pour faire de la ville la capitale d'une grande province. L'épigraphie funéraire des affranchis et négociants comme le contenu des tombes augusto-tibériennes offrent un faciès très romain. En 2005, un *lectus funebris* a été identifié à la Bonner Strasse sous la forme de 725 petits fragments. Et comme la loi des séries joue aussi en archéologie, l'équipe viennoise qui fouille un secteur de Bibracte, aux Barlots, en a découvert également un dans un dépôt fermé de tradition indigène avec matériel d'importation méditerranéenne, qui remonte aux années 50 à 20 av. n.è. C'est l'exemplaire le plus ancien connu dans le Nord. Après les grands colloques de Xanten en 1998 et Rome en 2001, voici un recueil où les originalités sont nombreuses et alimenteront immédiatement la recherche sur une thématique très active.

Georges RAEPSAET

Markus SCHOLZ, *Grabbauten in den nördlichen Grenzprovinzen des römischen Reiches zwischen Britannien und dem Schwarzen Meer, 1.-3. Jahrhundert n. Chr.* Mayence, RGZM, 2012. 2 vol. x-571 p., 422 fig. ; x-569 p., 22 cartes, nombr. ill. (MONOGRAPHIEN DES RÖMISCH-GERMANISCHEN ZENTRALMUSEUMS, 103, 1-2). Prix : 140 €. ISBN 978-3-88467-199-3.

Un programme de recherche initié par le Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz porte sur la « Transformation » des sociétés indigènes sous l'Empire romain dans le cadre des provinces septentrionales, de la Bretagne insulaire à la Mer Noire. Les « Grabbauten », considérés comme un instrument de mesure efficace du processus de romanisation, font ici l'objet d'une étude approfondie. Le concept de « romanisation » n'en finit pas de produire son lot quotidien de contributions à charge et à décharge, de la soumission contrainte ou volontaire à l'impérialisme culturel méditerranéen à la résistance indigéniste qui conserve toute la pureté de ses valeurs fondatrices. La comparaison de l'adhésion des populations conquises à la culture romaine avec celle de nos pays à ce que Scholz appelle la « culture coca-cola » est amusante, mais pas pertinente. Et les questions posées en propos liminaires « datent » un peu : que peut bien représenter, au niveau de la culture funéraire, l'influence des « Repräsentanten der fremden römischen Macht » quand on sait que l'unité et la cohérence culturelle de référence pour les gens est « civique », c'est-à-dire liée au fonctionnement d'une *civitas*-polis dont le pouvoir délégué est indigène. Et la « Kopie der mediterraner Formen », indéniable dans certains cas, ne me paraît pas la meilleure approche de la transformation des rituels et appareils funéraires, et sûrement pas la seule. Mais quels que soient les concepts opérateurs dégagés, l'inventaire méthodique, systématique et typologique des monuments s'impose comme un préalable à toute mise en œuvre interprétative. Ce qui explique ces deux énormes volumes de répertoires couvrant non seulement les provinces nord-occidentales, Gaules, Bretagne, Germanies inférieure et supérieure, Rhétie, Norique, Pannonie, Dacie, Mésie, mais faisant appel constamment aux modèles méditerranéens, tombeaux lyciens compris. Les définitions architecturales de la typologie sont : Tumuli et bâtiments circulaires, mausolées et édifices, piliers, autels funéraires et apparentés, stèles, « Tempelförmige Grabbauten », constructions pyramidales, coffres et cistes cinéraires, enclos. Chaque rubrique fait l'objet d'une synthèse province par province dans le premier volume. Le second est composé de cartes et de tableaux, où chaque monument est présenté sous forme d'une notice avec lieu, dimensions, description sommaire, date, décor, inscription, et courte référence bibliographique. *A priori* l'idée de voir grand, et de parcourir l'immense espace, de la Tamise et l'Escaut au Danube inférieur, est bonne puisqu'il y a une relative unité de temps pour l'implantation de la romanité, la durée du Principat, de mécanisme institutionnel pour les mêmes raisons, et de substrat culturel indigène, considéré comme celte. À regarder de plus près, l'unité est illusoire, la parcellisation culturelle est totale, et il n'y a pas grand-chose de commun entre les germanités avérées dans les polygénèses de la Germanie inférieure et la dimension hellénique tout aussi avérée de la Thrace bien avant l'arrivée romaine. Le sous-classement par province est peut-être utile pour la Dacie ou la Bretagne, mais il ne l'est pas pour les Germanies ou la Belgique. Peut-on vraiment associer dans la même typologie funéraire de la *Gallia Belgica* les Ménapiens et les Trévires ? Et que reste-il aujourd'hui de la soi-disant unité celte, produit d'une historiographie ancienne et moderne partisane ? On ne peut mesurer un impact ou réceptivité de romanité qu'à l'aune de la cité. C'est à ce niveau-là que le pouvoir romain a fixé le premier niveau de vie en commun dans l'espace provincial, institutionnalisé autour des aristocraties dominant dès avant la conquête une ethnie plus ou moins homogène. Pour les « Tumuli et Rundbauten », par exemple, Markus Scholz inventorie en Germanie inférieure, douze sites. C'est

peu, surtout si l'on en retire deux, Zaventem et Antoing, nerviens donc en *Belgica*. La seule cité des Tongres, dans sa seule partie centrale (la Hesbaye), présente une densité de plus d'une centaine de tumuli, dont Claire Massart a analysé la variété typologique dans plusieurs publications récentes non mentionnées. Dans beaucoup de cas, le tumulus est arasé, reconnu par son caveau parfois, souvent par son seul matériel archéologique. Il existe une rubrique « unterirdischen Grabkammern », mais qui concerne essentiellement des caveaux de Cologne. Le problème de l'arasement des tertres et mottes au fil du temps est universel pour des raisons contingentes faciles à comprendre. Il vaut aussi pour les tombes à char de Pannonie. S'agit-il d'une « renaissance » linéaire sur base de modèles italiques ? Il y a surtout une volonté de visibilité et de démonstration, non pas des seules aristocraties favorables au pouvoir, mais des gens enrichis par les croissances économiques marquées du II^e siècle. Les nouvelles élites, ou simplement les commerçants et artisans, affichent leur réussite dans l'apparat funéraire. Dans la cité des Tongres, la concentration est maximale autour de la grande chaussée de Bavai à Cologne, visibilité oblige. Mais la stèle funéraire n'est pas rare, toutefois plus urbaine. Dans cette recherche de romanité à travers les modes funéraires, ce qui eût été intéressant, c'est de confronter les cités proches. La culture tumulaire est forte dans la cité des Tongres, y compris au sud de la Meuse, dans le *pagus Condrustis*. Au moins une cinquantaine sont dénombrés dans la littérature archéologique à défaut d'être visibles sur le terrain. La cité contiguë au sud est celle des Trévires, l'une des plus riches de toutes les provinces septentrionales, avec une monumentalisation funéraire exceptionnelle, et en total contraste avec les Tongres non seulement par la qualité des constructions, mais par leur décoration et variété iconographiques. Presque tout *Orolaunum*, chez les Trévires, est classé « Kleinpfeiler » (1850-1868), ce qui est commode, mais à l'analyse regroupe des éléments disparates dont les définitions architecturales sont variées et ne recourent pas la typologie de Scholz, d'autant que de nombreux « monuments » sont des fragments iconographiques ou architectoniques dont il est bien difficile de savoir s'ils proviennent d'un mausolée, d'une stèle, d'un pilier ou d'un édifice funéraire hors des typologies classiques. Un cas parmi les autres : Dans la liste 27 des Gallia-Mausolea, sous le n° 735 « Reiterkampf », il est question des « Relief- und Architekturblocke von mind. 3 verschiedenen Mausolea » d'Arlon. Le caractère mutilé des reliefs n'autorise pas cette attribution à un ou des mausolée(s). Dans le premier cas, le n° 28 du Catalogue du Musée publié en 2009, la scène est mythologique, incertaine, mais ne relève pas d'un « Reiterkampf » ; la scène de combat de cavaliers romains n° 29 s'associerait mieux à un monument public qu'à un monument funéraire, de même que le n° 31. Quant au monument des Vervicii, on peut soupçonner une appartenance à un grand monument, peut-être en effet à un mausolée, mais sa reconstitution actuelle est de toute façon maladroite et n'entre dans aucune typologie reconnue. Cet immense inventaire typo-chronologique est destiné à évaluer le degré de romanisation funéraire, de province à province, les influences et les réceptivités. Mais le fait même de travailler par provinces, voire par groupes de provinces comme pour les Gaules, rend les conclusions très aléatoires. Les provinces rhénanes et danubiennes auraient leur cohérence propre, nettement différenciée : une acculturation forte et précoce côté Rhin avec imitation par les élites des modes italiques et narbonnaises, avec de grandes combinaisons architecturales, tandis que côté Danube, l'éventail typologique serait

plus restreint, plus modeste, plus tardif. Plus tardif, forcément, Trajan n'est pas contemporain de César, et encore moins de Domitius Ahénobarbus. Ce ne sont pas les mêmes cultures, ni conquérantes, ni soumises. Mais ce n'est pas seulement un problème de sériation chronologique des conquêtes et soumissions. Le rapport aux populations conquises n'est pas lié aux mêmes règles idéologiques du pouvoir ni aux mêmes modes d'occupation, ou de non-occupation, du sol. La littérature récente sur le sujet est immense et peu mise à profit en l'occurrence. La somptuosité funéraire, le lien du rang et de la fortune avec l'apparat funéraire, ne sont pas seulement une question de construction visible en dur. L'honneur funèbre peut être plus important sous la terre qu'au-dessus, ou le donner à lire plus important que le donner à voir. Le modeste tertre danubien peut receler de considérables ensevelissements avec tombes à char. Et la célébration funèbre à Lyon est avant tout épigraphique. Beaucoup de piliers gallo-romains sont bourgeois, et très peu aristocratiques. Reste que cet immense inventaire rendra service, grâce aux index détaillés, et que les chercheurs y trouveront des éléments comparatifs utiles. Mais l'instrument de mesure promis de la romanité n'est pas bien paramétré. Qui trop embrasse mal étireint...

Georges RAEPSAET

Yvon LEMOINE, *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule. Fréjus*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2013. 1 vol., LII-141 p., 127 pl. (NOUVEL ESPÉRANDIEU, 4). Prix : 60 €. ISBN 978-2-87754-292-0.

Le Nouvel Espérandieu avance lentement, mais sûrement. Les trois premiers volumes consacrés à Vienne, Lyon, Toul et les Leuques, sont déjà des classiques (cf. *AC* 77 [2008], p. 838-939 ; 82 [2013], p. 696-697). Et Fréjus, sous la plume d'Yvon Lemoine et de ses collaborateurs, confirme la richesse et la qualité documentaire de ses prédécesseurs. En 1907, Émile Espérandieu rassemblait 9 numéros auxquels Raymond Lantier ajoutait à peu près l'équivalent. Nous voici avec 253 notices, 169 pour le lapidaire de Fréjus même, 86 pour la cité des *Foroiulienses*. Les historiens de la sculpture discutent volontiers de l'opportunité ou non d'une illustration en couleur. Il faut bien reconnaître sous la caméra de Christine Durant, du Centre Camille Jullian, que la couleur apporte une palette de nuances dans les blancs qui fait vivre et vibrer le marbre. Dommage que l'on ne lui ait pas confié la couverture photographique de la Vénus de Fréjus (n° 024), devenue Génitrix ou Louvres-Naples, qui méritait mieux que les deux illustrations conventionnelles envoyées par le Louvre. La sculpture de l'agglomération romaine, issue de la base de la flotte, devait à l'origine être beaucoup plus riche encore, mais dès le XVI^e siècle le site est pillé et la prédation privée ou publique dispersera nombre d'œuvres un peu partout, jusque dans les jardins de Versailles. Yvon Lemoine consacre un long chapitre à l'histoire des collections, où l'on retrouve à l'œuvre une fois de plus Nicolas Fabri de Peiresc, infatigable découvreur de patrimoine sans doute, mais peu soucieux du maintien des objets dans leur site de provenance. L'activité archéologique récente, notamment à l'amphithéâtre, ou sur le site des Poiriers, montre la richesse de la sculpture dont l'inventaire actuel ne rend que partiellement compte. La moisson ne fait que commencer. Yvon Lemoine s'intéresse avec raison au territoire et établit un bilan très argumenté sur les limites de la colonie de *Forum Iulii*. L'histoire de l'art n'est pas pour autant négligée et l'analyse